



# Restriction de circulation

## RC 48 B-P Saubraz - Bière

En raison de travaux importants de restauration sylvicole, la Route Cantonale N° 48 B-P- Saubraz – Bière sera interdite à toute circulation (OSR 2.01 – interdiction générale de circuler dans les deux sens – Bus autorisés)

**Du lundi 6 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019**

Une signalisation de déviation sera mise en place par Gimel – Montherod – Aubonne – Saint-Livres ou par Bière – Le Grand Fuey (Marchairuz) – Saint-George – Gimel.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Direction générale de  
**La mobilité et des routes**  
DGMR – Division entretien

